

**3<sup>e</sup> édition du prix d'art contemporain Jean-François Prat**  
**Lauréat : ZANDER BLOM**

Le Prix Jean-François Prat a été décerné mardi 25 mars 2014 à Zander Blom.

L'artiste résidant à Johannesburg et représenté par la galerie Stevenson à Johannesburg et Le Cap succède ainsi à Farah Atassi (lauréate 2012) et Matt Saunders (lauréat 2013).

Ce prix d'art contemporain créé il y a trois ans par les associés du cabinet d'avocats dont Jean-François Prat était le co-fondateur, récompense de jeunes artistes, français et internationaux.

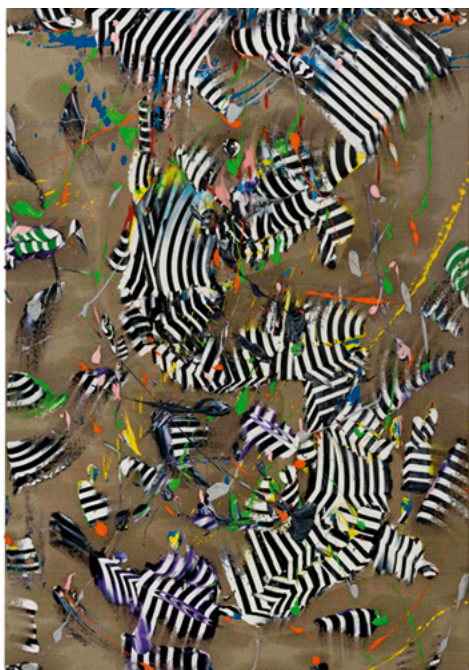
Parrain de la troisième édition, Christian Langlois-Meurinne, président du groupe IDI et président des Amis du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris a remis le prix à Zander Blom dans les locaux de Bredin Prat en présence de nombreux invités, amis, artistes, clients ou collectionneurs, unis autour du souvenir de Jean-François Prat.

En adressant ses félicitations au lauréat, Christian Langlois-Meurinne a déclaré à propos des trois artistes finalistes, Zander Blom, Stelios Faitakis et Rezi Van Lankveld : *« les trois peintres choisis cette année sont originaires d'Afrique du Sud, de Grèce et de Hollande. Ils exposent des œuvres profondes par les idées qu'elles portent et passionnantes dans leur réalisation. Ils confirment l'extrême vigueur de la peinture contemporaine. »*

La dotation du prix s'élève à 20 000 euros pour le lauréat et à 2 000 euros pour chacun des autres finalistes. A cela s'ajoutent l'édition d'un catalogue présentant le travail des trois finalistes et l'exposition d'une sélection de leurs œuvres durant deux mois dans les locaux du cabinet.

Le jury était constitué, outre les 42 associés du cabinet et Christian Langlois Meurinne, des membres du comité d'experts du prix : Marie-Aline Prat, docteur en histoire de l'art ; Juliette Laffon, conservateur général honoraire du patrimoine ; Frédéric Brière, collectionneur et auteur du « Guide de l'Artiste » et Frédéric Bonnet, critique d'art et commissaire d'expositions.

Les rapporteurs étaient : Judicaël Lavrador, critique d'art, commissaire d'expositions et collaborateur aux Inrockuptibles et à Beaux Arts magazine pour Zander Blom ; Anissa Touati, commissaire d'exposition indépendante pour Stelios Faitakis ; Alain Cueff, historien de l'art, commissaire d'expositions, professeur à l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs à Paris pour Rezi Van Lankveld.



1.568 *Untitled*, 2013

## A propos de Zander Blom

Né en 1982 à Pretoria en Afrique du Sud), Zander Blom vit et travaille à Johannesburg.

Il est devenu artiste sans passer par une école d'art. Une première partie importante de son travail, *The Drain of Progress*, fut exposé à Johannesburg (2007), Le Cap (2008) et Londres (2009). Son exposition *The Travels of Bad* fut montrée par la suite à Johannesburg et Le Cap (2009). Des expositions personnelles ont eu lieu dans les années qui ont suivi au Savannah College of Art à Savannah et Atlanta aux Etats-Unis (2011-2012), à la galerie van der Mieden à Antwerp et au centre d'art 5x6x9 de Berlin (2010), en plus de celles montrées à la galerie Stevenson.

Ses expositions de groupe incluent *The Evolution of Art 1830-2140*, à la galerie Kuckei + Kuckei, Berlin (2013) ; *The Global Contemporary: Art worlds after 1989*, au centre d'art et de média ZKM de Karlsruhe en Allemagne (2011) ; *Ampersand* au Daimler Contemporary, Berlin (2010) ; et *Z.A: Young art from South Africa* au Palazzo Delle Papesse, Sienne, Italie (2008).

## A propos du prix Jean-François Prat

Afin de célébrer la mémoire de Jean-François Prat disparu le 26 mars 2011, les associés du cabinet d'avocats Bredin Prat dont il était le co-fondateur, ont souhaité lui rendre hommage en donnant naissance en 2012 à un nouveau prix d'art contemporain, l'une de ses passions.

Chaque année, le comité d'experts du prix, issus du monde de l'art, sélectionne une dizaine de jeunes artistes et détermine les trois finalistes qui concourront pour remporter le prix.

Lors d'une soirée qui se déroule au début du printemps, le prix est remis à l'issue du vote des associés de Bredin Prat au lauréat par le parrain ou la marraine de l'édition.

Jean-Jacques Aillagon a parrainé l'édition 2012 et Jennifer Flay l'édition 2013.

## A propos du cabinet d'avocats Bredin Prat

Fondé en 1966, Bredin Prat est un cabinet d'avocats d'affaires spécialisés dans les domaines de compétences suivants : droit des sociétés/fusions-acquisitions, droit boursier, financement et droit bancaire, contentieux et arbitrage, fiscalité, concurrence et droit européen, restructuration et procédures collectives, droit social et droit public. Présent à Paris et Bruxelles, le cabinet regroupe aujourd'hui près de 150 avocats dont 42 associés, offrant une expertise de haut niveau à des clients français et internationaux.dd

Contact Bredin Prat

Anne-Laure Julien : +33 1 44 35 27 13 [alj@bredinprat.com](mailto:alj@bredinprat.com)

Pour une information plus détaillée sur le prix Jean-François Prat et les œuvres des artistes vous pouvez consulter le site [www.jeanfrancoisprat.com](http://www.jeanfrancoisprat.com)